

Le Grand Parc – laboratoire d’innovation social et environnemental

Le Grand Parc – a laboratory for social and environmental innovation

Jérôme STURLA, Président du SYMALIM

SYMALIM - Grand Parc Miribel Jonage
Chemin de la Bletta
69 120 Vaulx-en-Velin
marion@grand-parc.fr

RÉSUMÉ

Façonné par le fleuve et la main de l'homme, le Grand Parc s'est affirmé, au fil du temps comme un espace ressource majeur, un lieu unique dans l'aire métropolitaine lyonnaise, réussissant à concilier des fonctions multiples et potentiellement antagonistes : la préservation de la ressource en eau potable, la lutte contre les inondations, la protection et la valorisation du patrimoine naturel et l'accueil des publics. Aujourd'hui, le Grand Parc n'est plus un îlot de verdure à la frange de la ville. Il constitue désormais, une nouvelle centralité au cœur d'un écosystème territorial multipolaire, un territoire d'agrafe, qui transcende les frontières de la Métropole de Lyon et des départements de l'Ain et du Rhône. Il participe à la structuration de la seconde grande confluence de l'aire métropolitaine lyonnaise, où se rejoignent le fleuve Rhône et la rivière de l'Ain. C'est aussi un espace laboratoire, où s'expérimentent des modes de faire, des manières originales de s'inscrire dans les évolutions urbaines et institutionnelles. On est donc là face à un espace d'exception mais aussi face à un territoire « de développement » qui devrait être au cœur des stratégies d'aménagement en 2030.

ABSTRACT

Fashioned by the river and the hand of man, over time the Grand Parc has established itself as a major open space resource, a unique place in the Lyon metropolitan area, managing to reconcile multiple and potentially conflicting functions: preservation of the drinking water resource, flood protection, protection and enhancement of the natural heritage and public use. Today, the Grand Parc is no longer an island of greenery on the fringes of the city. It is now the centerpiece of a multipolar regional ecosystem, a linking feature that crosses the boundaries of the Lyon Metropolitan Area and the Ain and Rhône departments. It contributes to structuring the Lyon metropolitan area's second major confluence, between the Rhône and Ain Rivers. It is also an open-air laboratory, where different approaches can be experimented upon, original ways of contributing to urban and institutional development. This is an exceptional open space but also a "development" area which should be at the heart of planning strategies in 2030.

MOTS CLES

Laboratoire, Développement, Education, Métropole

1 LE GRAND PARC : UN TERRITOIRE APPRENANT

1.1 L'intelligence collective

Un territoire devient apprenant grâce à l'interprétation collective des informations qui le caractérisent, par l'ensemble des acteurs interdisciplinaires qui imaginent des actions concrètes pour répondre aux besoins identifiés. Il s'agit d'une démarche transversale impliquant la prise en compte de tous les secteurs d'activités de manière permanente et continue.

C'est alors qu'une nouvelle gouvernance peut s'installer. Elle ne remet pas en cause l'importance de la prise de décision des élus, qui sont aussi des acteurs, mais elle permet de faire émerger des idées enrichies et en adéquation avec les besoins collectifs.

1.2 Des laboratoires pour les villes

Parce qu'ils n'ont pas ou peu d'habitants, les parcs périurbains telles des « fabriques », offrent une liberté d'actions plus vaste pour imaginer les cités du futur.

L'approche de la nature a complètement changé aujourd'hui et les parcs périurbains ont été amenés à développer une réelle expertise tant sur le plan de la gestion des flux, de la juxtaposition d'espaces a priori antinomiques que de la cohabitation de populations aux aspirations différentes.

Une évolution qui les positionne désormais comme de vrais laboratoires pour un aménagement durable, source réelle d'inspiration pour la ville toute entière mais également pour les autres parcs...

2 UN TERRITOIRE OU L'ON CONCILIE CONTRAT SOCIAL ET CONTRAT NATUREL

2.1 L'expérience de la nature qui réunit les hommes

Aujourd'hui, garantir une ressource en eau potable, être, à un moment donné, un territoire qui est un champ d'expansion des crues, protéger, enrichir la biodiversité, renaturer un certain nombre de sites, n'est-ce pas un certain nombre de fonctions qui, a priori, sont incompatibles avec d'autres fonctions davantage liées à la présence de l'homme sur ce territoire ?

En plus de veiller à ces quatre grandes missions régaliennes, le Symalim est l'instance coordonnatrice du contrat territorial de restauration du fleuve Rhône (2015- 2020) qui est la première phase du programme de restauration (2015 – 2027).

C'est en quelque sorte un contrat que les 9 partenaires ont signé avec le fleuve et la nature. Il comporte des travaux d'urgence mais aussi des travaux d'expérimentation. Ce contrat a également une mission celle d'informer au plus grand nombre. Nous avons ainsi la possibilité d'intégrer les questions environnementales aux réflexions plus larges sur l'avenir de nos territoires et donc de la société. La nature n'est alors pas reléguée en question annexe.

Ce que nous remarquons aussi dans ce cadre, est qu'au milieu du grand désenchantement qui traverse nos sociétés, le Grand Parc apporte certaines réponses. Il offre un lieu de reliance.

2.2 Un territoire d'alphabétisation de la nature

Ces expériences de nature posent notamment la question d'éducation à l'environnement pour les jeunes citoyens de demain. Tout simplement parce que l'alphabétisation scientifique des citoyens devient une urgence démocratique, dans la mesure où une très grande part des débats de la sphère publique renvoie à des questions scientifiques.

Au Grand Parc et plus particulièrement à L'ïloz' (entrée eau et nature du Grand Parc) plus de 1000 animations pour sensibiliser à l'environnement sont prodiguées à des groupes d'enfants sur une année.

De plus dans le cadre du contrat de restauration du fleuve Rhône, 13 classes du fleuve Rhône ont été mises en place touchant plus de 400 élèves ainsi que leurs familles.

Nous ne pouvons donc qu'être convaincus de l'importance de la fonction éducative des parcs.

En effet, dans le cadre de ces temps de sensibilisation, l'enfant vit une expérience de nature. Or, nous savons que l'enfant attribue à la nature un certain nombre de valeurs qui participent à la construction de son identité. Il ressent également un grand nombre d'émotions qu'il va exprimer à son entourage qui sera à son tour impliqué dans une expérience sociale et de reliance à la nature.

3 LE GRAND PARC ACTEUR ECONOMIQUE D'UN CONTRAT MULTITERRITORIAL

3.1 Un territoire qui fédère

L'histoire du Grand Parc Miribel Jonage parle d'elle-même : son avenir ne peut se construire que dans une complémentarité d'échelles et dans la mise en réseau. Laboratoire d'idées, d'actions et de partenariats innovants, le Grand Parc possède d'ores et déjà une aptitude à rassembler et à susciter des coopérations.

C'est l'inter-territorialité qui régit aujourd'hui la plupart des projets réalisés dans le Grand parc et en fait sa principale force. Trois échelles territoriales sont ainsi identifiées : l'échelle du Grand Parc (échelle de la gestion quotidienne), l'échelle du Rhône Amont – Côtière de l'Ain (échelle de partenariat gagnant/gagnant Ain / Rhône), l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise et du fleuve Rhône (échelle de rayonnement et de mise en réseau du Grand Parc).

Le parc n'est plus une valeur d'ajustement, une lisière mais il est devenu une polarité à dominante naturelle positionné sur l'est lyonnais.

3.2 La gestion des espaces naturels et agricoles comme axe de développement : « Les saveurs du Grand parc »

Soutenir une agriculture responsable et viable est notre objectif pour répondre aux enjeux de santé publique, de protection des ressources naturelles et d'alimentation locale de qualité. La promotion de pratiques et de productions agricoles respectueuses de la ressource en eau potable et des qualités écologiques du site est une exigence absolue.

De fait l'agriculture biologique, valorisée par la marque et le label « les saveurs du Grand Parc », créés par le Synamim, est fortement encouragée.

La marque est créée en 2010 puis le label en 2015. Ce dernier a pour objectif de créer des filières de proximité afin d'assurer des revenus aux producteurs et aux distributeurs.

La stratégie guide des espaces naturels et agricoles fixe entre autre l'objectif qu'en 2030 la moitié des agriculteurs exploitants sur le grand Parc seront signataires de la charte qualité « Les Saveurs du Grand Parc ».

BIBLIOGRAPHIE

Documents d'orientations du Grand Parc Miribel Jonage sur : www.grand-parc.fr (Grand Parc 2030 et stratégie guide des espaces naturels et agricoles)

Actes du colloque *Quand la ville Change... des espaces naturels périurbains aux parcs naturels métropolitains ... 16 juin 2011*

Etude agence d'urbanisme : *Grand Parc Miribel Jonage - Restitution du débat du 7 décembre 2011 sur l'insertion métropolitaine du Grand Parc*